

Table with subscription rates for District de Montmagny and Hors du district, listing 1 an and 6 mois for both.

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

Table with advertising rates for various types of notices like Première insertion, Naissance, Mariage, Décès.

VOL. 2 - No. 18

RÉDIGÉ EN COLLABORATION

MONTMAGNY, VENDREDI, 24 JANVIER 1902

AMÉDÉE COTÉ Editeur-Propriétaire

Bureau du Journal "Le Peuple" Rue Saint-Thomas, Montmagny, P. Q.

VENDREDI, 24 JANVIER

ECHOS DE LA DERNIÈRE LUTTE

Nous croyons devoir revenir sur le sujet des élections partielles, d'autant plus que nous n'avons pas parlé de celles qui ont eu lieu dans Ontario.

Chose digne de remarque, le résultat a été de beaucoup meilleur pour le gouvernement dans la province anglaise que dans notre province.

Mais si le gouvernement n'a pas été maltraité dans la province d'Ontario, il a d'un autre côté, subi une défaite qui compte dans la province de Québec.

Quant au comté de l'Islet, le résultat n'est pas encore définitivement connu. Il s'est commis nombre d'irrégularités dans cette élection; les chances sont plutôt en faveur de M. Caron qui du candidat ministériel dans le décompte qui sera fait devant le juge.

On a fait à M. Caron la lutte la plus active et la plus déloyale qui se puisse imaginer. Des ministres allaient de porte en porte supplier les électeurs récalcitrants de voter pour M. Carboneau.

Certes, la Patrie a raison de dire, en parlant du résultat dans la province de Québec: "Nous avons subi un échec dans les trois divisions électORALES où nos adversaires viennent de nous livrer bataille."

Voici, pour terminer, une opinion qui vaut la peine d'être mentionnée. Les Débats, de Montréal, journal libéral mais indépendant, après avoir dit que M. Laurier eut tort de voir dans sa victoire de 1900 une approbation de son britishisme, ajoutent: "S'il n'avait été victime de cette illusion, il eût l'autre soir, à l'assemblée du marché Bonsecours, saisi sur les visages de ses auditeurs, pendant son sempi-

ternel et creux appel à une harmonie que les Canadiens-français n'ont jamais songé à rompre, des signes irrécusables du scepticisme qui s'empare des foules longtemps abusées.

RIEN DE TEL Rien de tel que le Baume Rhumal contre les affections de la gorge et des poumons.

A PROPOS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le Courrier de Montmagny a publié, la semaine dernière, sur les élections municipales dans notre ville, un curieux article qui nous fait connaître l'état d'âme de la clique: elle éprouve évidemment beaucoup de dépit.

Le Courrier dit que le public s'est désintéressé de cette lutte. Notre confrère fait là une étrange confusion.

Tout d'abord, la clique est loin d'avoir été indifférente. On en a la preuve dans les paroles de colère que font entendre certains de ses membres, depuis l'élection. Et d'ailleurs, ses plus gros bonnets, lorsque la nouvelle fut connue que M. Rousseau se présentait, se réunirent pour choisir un autre candidat que M. Guay; ils ne furent pas capables d'en trouver un qui eût quelque chance de succès.

Quant au public, il a porté beaucoup d'intérêt à cette élection, contrairement à ce que prétend notre confrère. M. Rousseau a reçu 43 votes; or, jamais candidat n'a réuni plus de suffrages dans le quartier centre. Et nous devons ajouter que M. Rousseau avait encore plusieurs votes en réserve. Mais, en bonne vérité, était-il nécessaire de faire de nouveaux efforts, lorsqu'il avait une majorité de 39, ce qui est inouï dans nos annales municipales? La clique n'aurait-elle pas assez écrasée comme cela? Du reste, le Courrier ne se rappelle-t-il pas que, l'an dernier, le candidat de la clique élu dans le quartier centre ne reçut que 24 votes en tout. Entre 24 et 43 votes, il y a une différence appréciable.

Le Courrier reproduisait il y a quinze jours, un article de l'Echo des Bois Francs blâmant l'ingérence de la politique dans les affaires municipales. Or, la semaine dernière, notre confrère de Montmagny avait complètement oublié la belle leçon qu'il avait tirée du journal étranger. Il prétendait implicitement que les divisions politiques auraient dû rester tranchées dans la dernière élection municipale, que le parti libéral aurait dû voter en bloc contre M. Rousseau, et il essayait de faire croire que tel avait été le cas.

Mais ce qui est vrai, c'est que les libéraux les plus respectables dans le quartier centre ont appuyé M. Rousseau. Ce qui est encore vrai, c'est que la grande majorité des contribuables ont voulu donner une leçon définitive à la clique et qu'ils ont d'ailleurs assez d'esprit civique pour ne pas tenir compte des intérêts politiques dans les affaires municipales, afin d'assurer la bonne administration de notre ville.

LA PRESENCE

La toux, le rhume, la coqueluche, la bronchite s'effacent devant le Baume Rhumal.

LE MAIRE DE MONTMAGNY

Sous le titre ci-dessus, le Journal de Montréal, publiait, lundi dernier, l'entrefilet suivant: "Le télégramme nous apprend que notre jeune ami, M. Maurice Rousseau, avocat, a été élu maire de la ville de Montmagny, samedi dernier. Nous félicitons bien sincèrement M. Rousseau d'un aussi beau succès au début de sa carrière.

M. Rousseau compte de nombreux amis à Montréal où il a fait son droit. Ses brillantes études à l'Université Laval, la manière habile dont il a rempli le poste de chef de l'opposition au Parlement Modèle où les questions politiques étaient traitées sérieusement et avec talent, avaient attiré l'attention publique sur lui.

M. Rousseau, quoique bien jeune encore, a su se créer une belle position par son activité et son talent. Comme avocat, il jouit d'une réputation enviable. Il a aussi fondé le Peuple, journal plein de vigueur qui a une influence considérable dans le district de Montmagny.

Les amis de M. Rousseau à Montréal seront heureux d'apprendre ses succès."

UN NOUVEAU DESASTRE SUR L'I., C. R.

Deux trains de fret se tamponnent sur l'embranchement du Drummond de l'I., C. R.

DES MILLIERS DE DOLLARS DE DOMMAGES - PAS D'ACCIDENTS DE PERSONNES

Les désastres se multiplient sur la voie ferrée de l'Etat dans les proportions qui commencent à devenir alarmantes pour le public. Nous avons appris à travers les récits et les causeries officielles que deux trains de fret, un spécial et le train appelé Fast freight se sont rencontrés au milieu de la nuit hier près de la station de Forestdale avec de terribles résultats.

Les blessures reçues coûteront encore plusieurs milliers de dollars au gouvernement. Il est si bien intéressant pour le public de savoir au fond, une bonne fois, quelle est la cause première de ces accidents multiples sur le chemin de fer de l'Etat. Comme résultat de la collision d'hier l'express local avait un retard de près de 3 heures à son arrivée à Lévis.

IMPONANTES FUNERAILLES

Hommage sympathique à la mémoire du regretté I. P. Déry

Les funérailles de M. I. P. Déry, Ebraire ont eu lieu ce matin à Québec au milieu d'un concours nombreux de parents et d'amis.

Le convoi funéraire a quitté la résidence mortuaire, rue Lachapelle à 9 h 15 heures pour la Basilique où a eu lieu le service funèbre qui a été célébré par le R. V. M. P. A. Séguin.

Suivaient la dépouille mortelle M. Arthur Déry, fils du défunt. Le recorder Déry son frère, Chs Deguise et Eric Dorion gendres, Eugène et George Déry neveux, Henri et Amédée Blanchard neveux.

M. N. Hamel, E. Langlois, Joseph Cloutier, O. Jalbert, M. Prunau, Dr. Dussault, Dr. Langlois, Docteur Simard Jr. E. Jonas J. S. D. Legaré, L. A. Cannon, Th. Bault de Stantion Toronto Hon. Roland, L. E. Thompson, E. Trudel, T. D. Moor D. Lantier, Hon. Remillard, Capt Bolduc, P. L. Turgeon, C. E. Tasche, M. Tasche, liquidateur, D. Walsh, J. Chalouh, E. J. Anyot, J. Anyot, Jos. Cloutier, A. Huot, E. Bélanger, V. Chateaubert, Morin avocat, E. Parais et une foule d'autres.

Une foule de prières assistaient au choeur. On a chanté plusieurs cantiques accompagnés de l'orgue tenu par M. Gagnon organiste.

Voici une liste de quelques tributs, fleurs et spirituels déposés sur la tombe du regretté défunt.

MEUBLES SPIRITUELS Mme Pierre Martel, commissions, messes, chapellets, litanies. Mellé & Daquet. M. et Mme Louis Deschênes. M. et Mme Emilie Trudel. Mme veuve Simon Carrier. De l'Hospice des Soeurs de la Charité.

OFFRANDES DE MESSRS

- List of names and amounts: De la Simard, M. et Mme B. C. Robillard, M. et Mme Dr. J. A. Dussault, Mme yve Leclerc Déry, M. Frank Penne, M. Chs Deguise, M. Chs Cadieux & Derome, M. Elzai Déry, M. et Mme L. E. Thompson, F. U. Laval, A. F. Prunau, M. Victor Dostie, M. et M. L. N. Dorion, Melle Jeanne Lemoine, M. et Mme Joseph Amyot, Dr Arthur Langlois, M. et Mme D. Arcand, M. A. B. Demers, Melle Eugène Bémillard, Louis Bilodeau, M. et Mme Théo Dubé, M. et Mme L. H. Gaudry, Mme M. Dion, Melle A. Burroughs, M. et Mme J. E. Mercier, M. F. X. Drouin, M. et Mme de Bélanger, M. J. B. Robit & Fils, M. A. bert A. Dunn, M. et Mme Fred Bruneau, Melle Amyot, M. J. S. Matte, M. J. A. Langlois & Fils, Mme Edouard Paré et M. Eric Dorion, M. et Mme Albert Gauthier, M. et Mme Cyrille Duquet, M. et Mme J. Mercier, Jr., M. le juge Déry, Mme Pelletier de l'Hotel Clarendon.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Belmont dans la lot de la famille. Nous remercions à la famille éplorée l'expression de nos sincères condoléances.

LA MAGISTRATURE CANADIENNE

La retraite forcée serait demandée Ottawa 20.—On se propose pratiquement de demander au parlement la mise à la retraite de certains juges qui leur état de santé, n'étant bon, rend incapables d'exercer leurs fonctions.

LE YUKON RECLAME

Ottawa, 18 janv.—Le conseil du Yukon réclame la représentation au Sénat, le contrôle du commerce des liqueurs et le droit d'adopter toutes les ordonnances qu'il jugera nécessaires sans en référer à Ottawa. Le gouvernement central ne conserverait qu'un droit de veto.

UN NOUVEAU REMÈDE

Pour les phthisiques Paris, 19 janv.—Dans une réunion de l'Académie de médecine, lecture a été donnée d'un rapport sur les effets remarquables obtenus par l'emploi d'un nouveau remède pour le traitement des phthisiques.

Cette nouvelle préparation thérapeutique est appelée basiline. C'est un liquide composé des principes actifs de certaines plantes qui croissent au Chili et en Colombie. A Roubaix, localité réputée comme foyer de phthisie, 84 cas sur 100 traités par des injections hypodermiques sont considérés comme étant en bonne voie de guérison.

UNE SENSATION AUX EXEMPS

Montréal 18.—On raconte que deux candidats bloqués par un examinateur ont dénoncé ce dernier d'avoir favorisé deux élèves. L'examinateur coupable aurait révisé.

LE COURONNEMENT

Kingston, 18 janvier.—On dit dans les cercles militaires qu'il est probable que le 3e contingent canadien formera l'escorte militaire de Sir Laurier penant les cérémonies du couronnement en juin prochain, si bien entendu, la guerre est finie.

LE FONDATEUR DE JOUETTE

Aura son monument La question d'élever un monument au fondateur de Joliette, l'hon. B. Joliette est enfin résolue.

LA PROHIBITION

La Cour Suprême de l'Ile du Prince-Édouard, vient de prononcer la validité de la loi de prohibition des boissons alcooliques dans cette province, que le gouvernement de l'Ile avait fait adopter l'an dernier.

PROJET DE LA LIGNE RAPIDE

New-York, 18.—La New-York and European Steamship Co, une nouvelle compagnie transatlantique, se propose de réduire à un peu moins de quatre jours la traversée de l'Atlantique.

L'ÉLECTION DE L'ISLE

L'Islet 18.—L'officier rapporteur fera aujourd'hui l'addition des votes obtenus par chaque candidat; mercredi prochain le juge Pelletier fixera un jour pour le décompte, le 25 probablement.

OBITUAIRE

Nous avons annoncé récemment la mort à Winnipeg de M. Thomas Oull qui fut autrefois associé de M. Ritchie à New-York où il avait une importante carrière. Le regretté défunt avait quitté Lévis il y a quelques 18 ans avec sa petite famille en route pour Winnipeg où il a habité depuis. Sa mort sera vivement regrettée par tous ses anciens amis.

DESASTREUX INCENDIE

Fall River, Mass., 21 janv.—Un incendie a causé des dommages pour environ deux cent mille dollars à la filature "Globe" de la N.W. Englang Cotton Yarn Company, aujourd'hui.

UN CONSTABLE QUI COURT

Ce matin, sur la rue St-Jean, on a été témoin d'une scène assez comique: un constable de la police municipale, passant à la fine coupe, comme on dit, tout comme un cheval emballé.

A NOS ABONNÉS

Nous prions ceux de nos abonnés qui ont le légitime désir de nous payer leur abonnement, de nous en faire parvenir le montant par mandat de poste ou en argent, mais non pas en timbres.

UN BONNE OCCASION!

À VENDRE, à un prix excessivement bas, tout l'outillage d'un atelier de ferblantier.

CARIES PROFESSIONNELLS

DOCTEUR J. E. BOILY MEDECIN - CHIRURGIEN MONTMAGNY, P. Q.

AVOCAT

A. J. BENDER, G. R. AVOCAT MONTMAGNY, P. Q.

AVOCAT

Maurice Rousseau, L. L. AVOCAT MONTMAGNY, P. Q.

NOTAIRE

Geo. W. Pion, L. L. B. NOTAIRE MONTMAGNY, P. Q.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Dr Arthur Langlois 7, Rue St-Jean QUEBEC Téléphone 1151

INSURANCE CO.

Union Mutual Life INSURANCE CO. PORTLAND, MAINE J. P. MICHAUD GERANT FRASERVILLE, P. Q.

IMPORTATEURS

GLOVER, FRY & Cie IMPORTATEURS DE MARCHANDISES DE PREMIER CHOIX

MANUFACTURIERS, QUEBEC.

24 & 26, LA FABRIQUE

QUEBEC.

BIEN EMBARRASSE

Si l'on n'avait pas le Baume Rhumal, comment chasserait-on les rhumes si faciles à attraper?

AVIS

Toutes les correspondances concernant notre journal devront dorénavant être adressées à M. Amédée Côté, éditeur propriétaire.

J. A. MATHURIN,

MARCHAND DE FER

Entrepreneur de FOURNAISES à l'eau chaude et à la vapeur, de PLAFONDS et LAMBRES METALLIQUES, PLOMBERIE, Lumière et cloches électriques.

BAINS, BASSINS, CLOSETS, COUVERTURES, CORNICHEs, DALLES et DALLEUX etc.

Assortiment complet dans la ligne de FERRONNERIE, VITRES, HUILES de toutes sortes, VERNIS, PEINTURES, POMPES, TUYAUX en fer, en fonte et en plomb, etc.

LISEZ CETTE ANNONCE

Lisez-là attentivement. Vous y trouverez votre profit. Quand vous aurez besoin d'un set à dîner, allez chez J. N. R. Lespérance.

Si vous n'avez pas d'argent à donner, il vous le vendra payable au mois ou à la semaine, et cela au même prix que pour argent comptant. Prix \$6.50 à \$35.00.

Un grand choix de sets à toilette, 10 morceaux, depuis \$1.98 à \$3.00. Lampes suspendues, \$2.00 à \$6.00.

Vient de recevoir encore 150 douzaines de verres assortis, à part les 350 doz. qu'il a actuellement en stock. Vendus à des prix très réduits, verres à bière et à eau, 30 à 40 cts la douzaine, verres à boisson, 40 cts la douzaine, etc.

Seis à eau: Pot, 4 verres et cabaret nickelé, 40 cts le set. Seis à vin: Carafe, 6 verres et cabaret, 60 cts le set. Cela ne s'est jamais vendu à aussi bas prix. Le reste est en proportion. Cadeaux de noces, d'anniversaires de naissances, etc, choix des plus variés et à des prix très bas. Une visite est sollicitée.

J. N. R. LESPERANCE

RUE ST-JEAN BAPTISTE MONTMAGNY.

Avantages Extraordinaires

POUR LA SAISON D'HIVER

J'ai le plaisir d'annoncer à mes nombreuses pratiques et au public en général que j'ai fait des améliorations que j'ai fait subir à mon magasin; pour augmenter considérablement mon stock afin de donner plus de satisfaction aux acheteurs.

Mes marchandises d'hiver seront vendues à des prix exceptionnellement bas, et spécialement les Hottes, les Casques, les Pantalons, les Chaussures, etc., qui seront laissés à un prix très réduit d'ici à 2 mois.

J'ai en stock une grande quantité de farine que je vendrai pour la provision d'hiver à un prix exceptionnellement bas.

Je profite ainsi de cette occasion pour remercier ma clientèle, et l'inviter à m'accorder l'encouragement qu'elle m'a donné par le passé.

JOSEPH BRETON,

MARCHAND POPULAIRE - ST-PIERRE (STATION) MONTMAGNY MACHINE WORKS

(En face de la station) MONTMAGNY, P. Q.

ARTHUR N. NORMAND, Propriétaire

La vraie place où l'on peut faire faire ses réparations de machineries. La fonte y est coulée jusqu'à une pesanteur de 2000 livres. Tout ouvrage est exécuté avec soin.

SPECIALITE: l'insurpassable moulin à battre ELEPHANT qui est le favori de tous les cultivateurs.

MACHINES à scier le bois, mues par des chevaux (horse power), capable de scier de 40 à 50 voyages de bois par jour. Le public y trouvera entière satisfaction.

FUMEZ LE CIGARE

5c Tod Sloan 5c

MILLER & LOCKWELL MANUFACTURIERS, QUEBEC.

Abonnez-vous au journal "Le Peuple"

le véritable organe des intérêts du district de Montmagny.

Abonnement: district de Montmagny, 50 cts par année; ailleurs \$1.00 par année.

J. A. MATHURIN,

MARCHAND DE FER

Entrepreneur de FOURNAISES à l'eau chaude et à la vapeur, de PLAFONDS et LAMBRES METALLIQUES, PLOMBERIE, Lumière et cloches électriques.

BAINS, BASSINS, CLOSETS, COUVERTURES, CORNICHEs, DALLES et DALLEUX etc.

Assortiment complet dans la ligne de FERRONNERIE, VITRES, HUILES de toutes sortes, VERNIS, PEINTURES, POMPES, TUYAUX en fer, en fonte et en plomb, etc.

Une spécialité de GRANIT et FERBLANTERIE. Agent pour différentes marques de bicyclettes, et pour les célèbres machines à coudre MONARCH, ELDRÉAGE et CORONA, les plus tendres à mouvoir parce que leurs essieux (shafts) tournent sur des BALL-BEARINGS. Elles sont de première classe et garanties pour cinq ans.

Tout ouvrage promptement exécuté, à des conditions faciles et à des prix très modérés. Votre patronage est respectueusement sollicité.

LISEZ CETTE ANNONCE

Lisez-là attentivement. Vous y trouverez votre profit. Quand vous aurez besoin d'un set à dîner, allez chez J. N. R. Lespérance.

Si vous n'avez pas d'argent à donner, il vous le vendra payable au mois ou à la semaine, et cela au même prix que pour argent comptant. Prix \$6.50 à \$35.00.

Un grand choix de sets à toilette, 10 morceaux, depuis \$1.98 à \$3.00. Lampes suspendues, \$2.00 à \$6.00.

Vient de recevoir encore 150 douzaines de verres assortis, à part les 350 doz. qu'il a actuellement en stock. Vendus à des prix très réduits, verres à bière et à eau, 30 à 40 cts la douzaine, verres à boisson, 40 cts la douzaine, etc.

Seis à eau: Pot, 4 verres et cabaret nickelé, 40 cts le set. Seis à vin: Carafe, 6 verres et cabaret, 60 cts le set. Cela ne s'est jamais vendu à aussi bas prix. Le reste est en proportion. Cadeaux de noces, d'anniversaires de naissances, etc, choix des plus variés et à des prix très bas. Une visite est sollicitée.

J. N. R. LESPERANCE

RUE ST-JEAN BAPTISTE MONTMAGNY.

Avantages Extraordinaires

POUR LA SAISON D'HIVER

J'ai le plaisir d'annoncer à mes nombreuses pratiques et au public en général que j'ai fait des améliorations que j'ai fait subir à mon magasin; pour augmenter considérablement mon stock afin de donner plus de satisfaction aux acheteurs.

Mes marchandises d'hiver seront vendues à des prix exceptionnellement bas, et spécialement les Hottes, les Casques, les Pantalons, les Chaussures, etc., qui seront laissés à un prix très réduit d'ici à 2 mois.

J'ai en stock une grande quantité de farine que je vendrai pour la provision d'hiver à un prix exceptionnellement bas.

Je profite ainsi de cette occasion pour remercier ma clientèle, et l'inviter à m'accorder l'encouragement qu'elle m'a donné par le passé.

JOSEPH BRETON,

MARCHAND POPULAIRE - ST-PIERRE (STATION) MONTMAGNY MACHINE WORKS

(En face de la station) MONTMAGNY, P. Q.

ARTHUR N. NORMAND, Propriétaire

La vraie place où l'on peut faire faire ses réparations de machineries. La fonte y est coulée jusqu'à une pesanteur de 2000 livres. Tout ouvrage est exécuté avec soin.

SPECIALITE: l'insurpassable moulin à battre ELEPHANT qui est le favori de tous les cultivateurs.

MACHINES à scier le bois, mues par des chevaux (horse power), capable de scier de 40 à 50 voyages de bois par jour. Le public y trouvera entière satisfaction.

LE RHUMATISME ENFIN VAINCU!

Madame JOS. O. MASSICOTTE, 215 rue Ste Elisabeth, Montreal, dit :

“Les Pilules de LONGUE VIE du Chimiste Bonard, m'ont guérie du rhumatisme. Pendant quatre ans, j'ai souffert de cette terrible maladie. Aucun médecin, aucun remède n'avaient pu me guérir.”

LES PILULES DE LONGUE VIE, SONT LE GRAND REMÈDE DES FAMILLES, ELLES GUÉRISSENT TOUJOURS INFAILLIBLEMENT, PROMPTEMENT ET SUREMENT LES HOMMES, LES FEMMES ET LES ENFANTS.

Le rhumatisme est une maladie inflammatoire qui a son origine dans les jointures et les tissus fibreux qui les entourent, et qui semble dépendre d'un état morbide général ou constitutionnel.

Le rhumatisme a une tendance à voyager ou à s'étendre. Les causes principales du rhumatisme semblent être les mêmes que pour la pneumonie et autres inflammations, telles que s'exposer au froid ou à l'humidité, aux courants d'air, n'étant pas bien protégé par ses habits. Le rhumatisme est une maladie très souffrante et surtout dangereuse vu que certaines complications peuvent tôt ou tard attaquer le cœur de la même manière que les joints.

Si vous êtes sujets au rhumatisme, ne retardez pas, mais soignez-vous immédiatement. Pour guérir cette maladie, il faut remon-

ter aux causes, et en les éloignant la maladie disparaîtra. Traitez les symptômes seuls en employant des liniments, des onguents, etc., et vous n'obtiendrez qu'un soulagement temporaire, tandis que la maladie va de mal en pis jusqu'à ce qu'elle passe à l'état chronique. Éliminez les acides et les poisons du système et vous vous guérirez sûrement. Les PILULES DE LONGUE VIE du Chimiste Bonard, sont le remède pour guérir le rhumatisme. En prenant régulièrement ce fameux remède à doses régulières vous mettez les reins en état de bien fonctionner et vous purifierez le sang de poisons qui sont cause de tant de souffrances et de tourments. Des milliers de personnes ont été guéries de rhumatisme par l'usage des PILULES DE LONGUE VIE, et vous n'avez aucune raison de souffrir tandis que ce remède est à votre portée.

“Je certifie publiquement que les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard sont une bénédiction car, non seulement elles m'ont guérie du rhumatisme qui me torturait depuis quatre ans, mais elles ont fait disparaître tous les autres symptômes.

“Comme conséquence d'imprudences commises et du peu de soin que j'avais pris de ma santé, il y a quatre ans, je commençai à ressentir les premières attaques du rhumatisme. Je n'entreprendrai pas de décrire mes souffrances, car les personnes qui ont souffert de cette maladie peuvent comprendre ce que j'ai enduré : douleurs continuelles dans la tête, le dos, les bras et les jointures. Parfois les douleurs que j'avais dans les jambes étaient si intenses que je ne pouvais pas marcher. Mon appétit s'altéra, je ne trouvais rien de mon goût, et les douleurs que j'avais dans l'estomac me faisaient presque évanouir. J'étais très pâle et



très faible et j'avais des palpitations de cœur continuelles. J'étais souvent obligée de me coucher et c'est avec mille misères et souffrances que je faisais mon ouvrage de maison.

“Telle était ma condition lorsque je commençai à prendre les Pilules de Longue Vie. Dès la première boîte je me sentis mieux. Cela m'encouragea, je continuai à les prendre avec confiance et après en avoir pris six boîtes mes douleurs de rhumatisme étaient complètement disparues et je me sentais une femme nouvelle. Je ne me suis jamais sentie mieux portante de ma vie, grâce aux Pilules de Longue Vie. Ceux qui souffrent de la même manière — et ils sont nombreux — trouveront qu'il y va de leur plus grand intérêt de faire usage de ces pilules.”

Mme JOS. O. MASSICOTTE, 215 rue Ste Elisabeth, Montréal.

N'est-ce pas merveilleux les guérisons opérées par les Pilules de LONGUE VIE du Chimiste Bonard? Un remède qui peut guérir une maladie aussi grave que celle de Madame Massicotte, doit être nécessairement bien puissant. Madame Massicotte est une jeune dame respectable, qui, animée par un sentiment de reconnaissance, nous demande de publier sa guérison sur les journaux. De plus, elle se fera un plaisir de donner plus de renseignements aux personnes qui désireront aller la voir.

CONSULTATIONS GRATUITES

Même si vous croyez votre cas désespéré, nous vous demandons de faire l'essai de nos Pilules de LONGUE VIE. Combien de personnes sont venues à nous sans espoir et nous ont écrit après quelques jours de traitement qu'elles étaient en voie de guérison. Nos Médecins spécialistes peuvent être consultés gratuitement tous les jours au N° 367 RUE ST DENIS, de 1 à 3 et de 6 à 8 1/2 heures.

Les personnes qui ne peuvent venir consulter nos Médecins personnellement, auront les mêmes conseils en leur écrivant. Les consultations sont gratuites et tenues secrètes.

ESSAI GRATUIT

Nous sommes tellement convaincus de l'efficacité de ces Pilules que nous offrons un échantillon afin que vous puissiez constater par vous-même les merveilleuses propriétés curatives de ce remède, un grand nombre de personnes ont obtenu du soulagement seulement après avoir pris un échantillon.

Les Pilules de LONGUE VIE du Chimiste Bonard, se vendent 50c la boîte, six boîtes pour \$2.50, et seront expédiées franco sur réception du prix.

Adressez vos lettres :

CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, 958 rue Saint-Denis, Montréal.

BEAUTE **Gratuit**

FORCE **B** **SANTÉ**

PROLONGATION DE LA VIE

LA CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, 958 RUE SAINT-DENIS.

Messieurs—Ci-incl. n° 133 de 2 cts. Veuillez m'expédier une boîte échantillon de vos PILULES DE LONGUE VIE (Bonard).

Nom.....

Adresse.....

LES ELECTIONS MUNICIPALES

A CHARLESBOURG
B Charlesbourg M. Alp. Bédard a été élu par une bonne majorité conseiller ainsi que MM. Octave Pepin et Alexis Leclerc élu annuitier.

AU CAP ROUGE
M. G. M. Fairchild, jr., et Christophe Boisvert ont été élus par acclamation conseillers pour la municipalité de Cap Rouge.

A GRANDE RIVIERE GASPE
M. George Beaudin, agent de steamer "Admiral", F. X. Stibé et Zéphirin Dion, ont été élus par acclamation conseillers de la municipalité de Grande Rivière. Ce sont tous de bons libéraux qui ont de grands intérêts dans cette municipalité et qui travailleront à son développement.

IL VEUT UN DECOMPTÉ

Montréal, 18 janv.—M. Bergeron le candidat conservateur défait dans la division St Jacques a décidé de demander le décompte des bulletins. Il prétend qu'il s'est commis assez d'irrégularités par les libéraux pour faire annuler l'élection.

QUOTIDIENNES

Rien que quatre morts l'an dernier à Paris, sur 1614 personnes inoculées pour hydrophobie.

LA CAUSE DE LA GUERRE HISPANO-AMERICAINE

L'auteur de l'explosion du Maine
Chaldron, l'auteur de l'explosion du Maine, est un Espagnol qui se fit connaître sous le nom de Weyler, pendant la révolution cubaine. Il fut nommé capitaine de la marine et fut chargé de surveiller le port de l'explosion du "Maine" dans le port de la Havane. Depuis trois ans, le capitaine espagnol s'est fait connaître par ses lettres indignées au sujet de l'explosion du "Maine" dans le port de la Havane. Il a été nommé capitaine de la marine et fut chargé de surveiller le port de l'explosion du "Maine" dans le port de la Havane. Il a été nommé capitaine de la marine et fut chargé de surveiller le port de l'explosion du "Maine" dans le port de la Havane.

LES SAUVAGES EN CANADA

Les premiers occupants des terres ne sont pas 100,000
La population sauvage du Dominion est de 99,357, soit une augmentation de 218 sur l'année dernière. Sur 290 écoles sauvages, 104 sont contrôlées par les missionnaires catholiques.

LA HOLLANDE CONSEILLE LA PAIX AUX BOERS

Pas d'intervention
Londres, 17 janv.—Le "Reuter's Telegram Company" vient de recevoir la dépêche suivante d'Amsterdam :
Le Dr de Kuyper, le premier ministre de Hollande a conseillé dernièrement aux députés de demander la paix. Il se lève sur le discours que lord Rosebery a prononcé à Chesterfield et où il invite les Boers de faire connaître au gouvernement anglais les bases sur lesquelles ils voudraient entrer en négociations de paix.
Le Dr de Kuyper ajoute qu'aucune puissance n'interviendra dans un avenir rapproché. Il s'est entretenu à Bruxelles avec Abraham Fisher, le chef des députés boers et autres. Le Dr Kuyper s'est ensuite rendu à Londres.
On ne connaît pas le résultat de la visite de M. de Kuyper. On attend l'arrivée du Dr Luyss à la Haye dans quelques jours.

LES PARTIS EN CHAMBRE

Ottawa, 16 janv.—D'après le résultat des élections partielles, les partis politiques à la Chambre des Communes seront comme suit :
Ministériels.....133.
Oppositionnistes.....76.
Majorité pour le gouvernement.....57.
Il y a encore quatre sièges vacants à Victoria, Lisgar, Québec-Ouest, Terrebonne ou Maisonneuve.
Gouvernement.....133.
Opposition.....80.
Majorité pour le gouvernement.....53.
Les sièges vacants de Victoria et de Lisgar étaient occupés par des oppositionnistes et les deux sièges de Québec-Ouest, et de Maisonneuve en Terrebonne par des ministériels.

LES DEUX MARCHÉS DE PAIR

La législature de Québec s'ouvrira le même jour que le parlement fédéral
Il y a eu hier séance du cabinet provincial pour décider la date de convocation de la législature.
Il a été décidé que notre Parlement provincial se réunirait pour la décade des affaires le 13 février prochain, soit le même jour qu'à Ottawa.

BELLES PERSPECTIVES POUR LE PORT DE QUEBEC

M. Abner Kingman, de la maison Kingman & Brown, et M. McKenzie, représentant de la compagnie de charbon du Dominion, ont assisté à une assemblée de la commission du Port de Québec avant-hier M King a expliqué aux membres que c'était le désir de sa compagnie de diviser la distribution du charbon entre Montréal et Québec, et que tout ce qu'il demandait c'était un site convenable pour déposer leurs cargaisons de charbon. L'été dernier, sa compagnie a transporté 400,000 tonnes à Montréal et 50,000 tonnes à Québec, mais elle désire accorder une part égale de ses affaires à la ville de Québec.
M. S. George Boswell, ingénieur civil, a soumis les plans du port, et les détaillés ont choisi un emplacement sur la jetée nord, à l'ouest du mur transversal et sans le voisinage de la station de gaz.
Si la compagnie obtient la concession elle commencera immédiatement la construction d'un grand hangar de déchargement au prix de \$75,000.
Les steamers entreraient dans le bassin intérieur pour y décharger leurs cargaisons ; de la sorte, on ne nuirait en rien aux autres maritimes qui se font dans le bassin extérieur.
Les commissaires, qui ont écouté attentivement les observations des gérants de la compagnie de charbon du Dominion, ont pris la question en considération.

TROIS CENTS PERTES DE VIE

Terrible résultat d'un tremblement de terre à Chilpancingo Mexico
Plusieurs centaines de personnes blessées dans le désastre
Cité de Mexico, 18.—Une des plus terribles catastrophes qui soit jamais venues jeter la mort et la désolation dans l'état de Guerrero s'est produite à une heure avancée hier après midi à la suite d'un terrible tremblement de terre qui a ébranlé Chilpancingo sur ses assises, causant de nombreuses pertes de vie et blessant plusieurs personnes.
Les détails qui nous sont parvenus du lieu du désastre sont bien navrants. D'après ce que l'on a pu apprendre de diverses sources il appert qu'au moins 300 personnes ont perdu la vie et un plus grand nombre blessés.
On rapporte que les bâtiments du parlement, l'église paroissiale, plusieurs édifices et résidences sont en ruines. Les habitants pris de panique ont fui dans la campagne.
Le système télégraphique est dans le plus complet désarroi, ce qui explique le manque de nouvelles. Le plus grand nombre de morts s'est produit dans l'église qui s'est écroulée sur les fidèles rasés pour la prière du soir.
Le ministère de la guerre a dépêché les troupes de l'état sur les lieux pour porter secours. Il sera impossible de donner la liste complète des victimes avant que les travaux de déblaiement des ruines soient terminés, on croit cependant qu'il dépassera 300.
La population compte sous des tentes et sous les arbres qui entourent la ville.
La terre a aussi tremblé dans plusieurs autres villes du Mexique avec plus ou moins de violence.
Le choc a duré quelque 55 secondes.

AUX COMMUNES ANGLAISES

Les irlandais se préparent
Londres, 17 janv.—Après que le discours du roi eût été formellement lu, à la chambre des communes et que l'adresse en réponse eût été présentée et approuvée, le leader libéral, sir Henry Campbell Bannerman a parlé en termes généraux, contre la méthode du gouvernement dans l'Afrique Australe, et a recommandé la constitution au lieu de la force brutale.
Il a dit que le cas était le même, pour une large part, en Irlande, où le gouvernement s'occupait entre les concessions et la coercition et a recommandé un programme plus libéral envers l'Irlande.
M. McNeill, député nationaliste de Donegal Sud, a fait la première scène en déplorant le fait que des députés nationalistes aient été emprisonnés dans des cachots sur l'ordre de M. Wyndham, le premier secrétaire d'Irlande. Il a proposé qu'une commission soit nommée et chargée de faire une enquête en ce matière.
Lorsque le président a refusé d'accepter sa motion, M. McNeill a combattu sa décision et a été rappelé à l'ordre.
Sir William Vernon Harcourt, libéral, en attaquant l'établissement de la loi martiale dans la colonie du Cap, et en accusant le gouvernement de conduite outragée la constitution en consultant aux ministres de la colonie du Cap de ne pas convoquer le parlement, a fait lever M. Chamberlain, le secrétaire des colonies qui était d'humeur très belliqueuse, M. Chamberlain a déclaré que sir William Vernon-Harcourt aurait dû présenter une question aussi importante sous forme d'amendement et s'être mis en frais de justifier d'une façon absolue la conduite du gouvernement du Cap, M. Chamberlain a dit qu'il ne s'inquiétait pas du tout des opinions légères d'un côté ou de l'autre, que le gouvernement avait à s'occuper d'une chose urgente et qu'il avait suivi la pratique universelle de tous les pays. Il a aussi dit que le gouvernement de la colonie du Cap demanderait au parlement de légaliser ses actes.
“Quand cela se fera-t-il ?” a demandé sir William Vernon-Harcourt.
“Quand la guerre finira—elle ?” ayant retourné M. Chamberlain, (rire et applaudissement).
“Aux prochaines élections générales” a dit John Redmond, le président du parti parlementaire irlandais.
Dans son discours, M. Chamberlain a protesté contre la suggestion qu'il devrait donner le conseil des ministres, M. Redmond a crié : “Écoutez, écoutez, vous devriez être roi”.
Au milieu des rires, M. Chamberlain a répondu : “L'honorable monsieur est bien bon, mais je n'ai pas cette ambition”.
La Chambre des Communes s'est alors ajournée.

LES IRLANDAIS SE PRÉPARENT

Londres, 16.—Les députés irlandais ont tenu leur assemblée ordinaire cet après-midi et ont décidé de présenter des amendements à l'adresse en réponse au discours du roi.
Plusieurs amendements à l'adresse ont été finalement adoptés ; ces amendements comprennent une pétition demandant la révision de la loi des terres en Irlande, et des lois sur les taxes ; des protestations contre la mise en force de la loi contre les crimes et l'opération de certaines cours, et contre les camps de concentration dans le sud de l'Afrique. Un autre amendement contient un appel pour le soulagement des districts encombrés et de meilleurs logements pour la classe ouvrière en Irlande.

Un mariage peu banal

Un mariage peu banal, a été célébré à Watton avant-hier matin. Deux sourd-muets, F. Conan, de Montréal, et Marie Elodia Charland, de cette paroisse, se mariaient silencieusement amour et dévouement, au pied des autels. Leur consentement fut demandé et enregistré par écrit, ce qui contribuera nous n'en doutons pas, à rendre durable et heureux leur mariage. L'ordination, les serments restant.

Un mariage peu banal

Un mariage peu banal, a été célébré à Watton avant-hier matin. Deux sourd-muets, F. Conan, de Montréal, et Marie Elodia Charland, de cette paroisse, se mariaient silencieusement amour et dévouement, au pied des autels. Leur consentement fut demandé et enregistré par écrit, ce qui contribuera nous n'en doutons pas, à rendre durable et heureux leur mariage. L'ordination, les serments restant.

LA GUERRE

NOUVELLES RUMEURS DE PAIX

Les camps de concentration
Norval Point, 19 janvier.—Le nouveau blocus de Beaufort West est terminé. Les blockhaus sont distants les uns des autres de 1200 à 1600 verges, ils sont reliés entre eux par le téléphone et protégés au moyen de fils de fer barbelés.
Pretoria, 17.—Une nouvelle de Warmbaths dit que six boers ayant exprimé l'intention de se remettre entre les mains des anglais, deux officiers furent déguisés auprès d'eux. A peine avaient-ils commencé à s'entretenir avec une couple de boers qu'ils rencontrèrent chemin faisant qu'ils tombèrent mortellement frappés par les balles boers en plein escadron.
Amsterdam, 17 janv.—Une personne de haute position dit que Dr de Kuyper, après sa visite à Londres, a persuadé le président Kruger de ne pas insister sur l'indépendance absolue des républiques sud-africaines. M. Kruger, après bien des hésitations consentit à la demande de M. Kuyper qu'il obtient un préalable l'approbation du peuple transvaalien.
LES FEMMES DANS LES CAMPS
New-York, 17 janv.—Une dépêche spéciale de Londres dit que le général Kitchener a fait parvenir une lettre du président Schalk burger au premier S. Libary où il proteste contre le traitement des femmes dans les camps de concentration. En réponse à cette lettre, Kitchener a offert au président Schalk-burger de laisser venir chez lui toutes les femmes et tous les enfants qui le désirent.
Ladybrand, 17 janv.—Les anglais ont capturé un laager où l'on fabriquait des boîtes, des habits, et des balles de fusil.

La faillite Segal

Voici un état de la faillite Moses Segal, marchand de Lévis que nous avons annoncé hier actif \$7,000 ; passif \$6,500. Les principaux créanciers sont : De Québec—W. J. DeLoach & Son, \$643 ; N. Gardner, \$225 ; DeLoach & Poulin, \$291. De Montréal—M. A. J. Segal, \$1,240 ; Liddell, Leppercare & Co, \$761 ; J. Cohen & Co, \$331 ; Montreal Shirt and Overall Co, \$380 ; H. H. Wolf & Co, \$323 ; S. Levison, \$242 ; Wenzel Iron, \$237 ; M. Budyk, \$500 ; Danadian Underwear Co., \$250. L'assemblée des créanciers est fixée au 23 courant.

Mort d'un ancien Québécois

Le "Free Press" de Détroit nous annonce la mort de M. Isaac Dubois, décédé à la résidence de son fils, Henri E. Dubois, à l'âge de 92 ans, au Cap-Dubois, natif de Québec, résidant aux États-Unis depuis 32 ans.

Jambe coupée

Un résident de Pintendre a été amené à l'Hôtel Dieu hier pour y subir l'amputation d'une jambe qu'il s'est fait braver en coupant du bois près de sa résidence jeudi. L'état de l'infortuné est très grave. Ses médecins désespèrent de lui sauver la vie.

Le secrétaire de l'hon. Dobell

M. Frank Hawkins, secrétaire particulier de l'hon. M. Dobell, est à Ottawa pour mettre ses papiers en ordre. M. Hawkins retournera à l'Assemblée de Dobell, Beckett & Co.

Pour Montréal

Le détective Carpenter, de Montréal, est venu hier à Québec prendre charge du fameux Joseph Lévesque, arrêté sous accusation de vol, avant hier, au Cap-Biano, où il se cachait, par les détectives Fleury et Sylvain.

Une sensation au collège de Lennoxville

Une dépêche de Lennoxville nous apprend qu'une grosse sensation a été causée au collège de Lennoxville par le suicide de Mme T. Miller gardienne de l'infirmerie de la maison.

A L'ILE D'ANTICOSTI

On a câblé hier à Québec les nouvelles suivantes de l'île d'Anticosti : L'état sanitaire de l'île est des plus satisfaisants. L'épidémie de diphtérie, qui s'était déclarée à la baie Ste-Clair, au commencement de décembre dernier, a été complètement enrayée. Les travaux de défrichement se continuent activement dans les camps St-George et Jaron. Depuis la fermeture de la navigation, la mer et les batteries sont restées libres de glace comme en été. Jusqu'à présent l'hiver a été extrêmement doux et beau. On se prépare à commencer de nombreuses et importantes constructions les printemps prochains.

Mort en pêchant

M. Noël Rochelleau, du Cap de la Madeleine, est mort subitement, avant hier pendant qu'il faisait la pêche de la petite morue dans la rivière St. Maurice. Il partit vers quatre heures, hier matin, pour visiter ses appareils de pêche. Ne le voyant pas revenir, on fit des recherches et il fut trouvé mort dans sa cabane de pêcheur, sur la glace. Le défunt était âgé de 64 ans.

Jambe fracturée

Nous apprenons avec un vif regret que l'épouse de M. G. I. Couture négociant de cette ville s'est fracturée une jambe en tombant sur la glace de la chaussee.

Brules vives

Avant-hier arrivait à la gare du Grand Tronc, à Lévis, le cadavre d'une femme nommée Philomène Gagné, épouse de son défunt mari, de Lewiston Maine. En allant avec son père avec de l'huile de charbon le feu prit à ses vêtements et elle fut brûlée à mort. Le défunt était âgé de 64 ans.

Un mariage peu banal

Un mariage peu banal, a été célébré à Watton avant-hier matin. Deux sourd-muets, F. Conan, de Montréal, et Marie Elodia Charland, de cette paroisse, se mariaient silencieusement amour et dévouement, au pied des autels. Leur consentement fut demandé et enregistré par écrit, ce qui contribuera nous n'en doutons pas, à rendre durable et heureux leur mariage. L'ordination, les serments restant.

A Bialoy

Le lieutenant Sherwood, de la police de la Puissance, et commandant du 42e bataillon, sera probablement commandant de l'équipe de Bialoy, cette année.

Barge chaviré

Le barge Minnie L. Palet a chaviré au large de l'île de la Pointe. Un craint que tout l'équipage n'ait péri.

Un palais

Les deux jugements suivants ont été rendus ce matin, Par Son Honneur le juge Andrews :
Roubitail vs L'Heureux, motion du défendeur pour particularités accordée avec frais. Délai de huit jours.
Par Son Honneur le juge LaBue :
Bédard vs Côté, jugement pour \$37 de dommages avec frais d'une action de cette classe.

Cigariers en greve

Soixante et cinq cigariers employés à la fabrique de cigares de J. Bruce Payne, à Granby, se sont mis en greve, au commencement de la semaine, contre une réduction de salaire. Ils ont été constatés par des ouvriers faisant des cigares pour des manufacturiers de Montréal dont les employés sont en greve depuis plus de neuf mois.

Devant les tribunaux correctionnels

Ce matin à la cour de police il n'y avait pas un seul prisonnier. Une cause du revenu a été remise à plus tard pour la preuve.
Devant le recorder pas un seul prisonnier, seulement quelques causes pour la nuit.

Une grosse action civile

Nous voyons aujourd'hui enregistrée dans les pluri-milliards la cour une grosse action qui se lit comme suit :
Alphonse Gravel vs Philomène Simard, Ste Anne de Baupré \$20,000, cassation de testament.

La nauvaine

M. le curé Gosselin a annoncé hier au prône que la nauvaine à St-François Xavier s'ouvrirait samedi prochain pour se terminer le dimanche suivant. Elle sera prêchée par les RR. PP. d'Alcántara et Vincent Français de Québec nouvellement arrivés au Canada.
M. le curé a engagé fortement tous ses ouailles à suivre avec assiduité et dévotion les exercices de la nauvaine.
Il suffit de vouloir
Les cas de grippe, de diphtérie seraient bien plus rares si l'on soignait la gorge à la moindre atteinte en prenant du BAU, ME RHUMAL.

NOUVELLES DU DISTRICT SAINTE-LOUISE

M. François Bérubé, l'un de nos plus vieux citoyens, est décédé la semaine dernière aux États-Unis où il résidait depuis quelques mois. Il a été inhumé ici, mardi dernier.

M. Luc Dupuis fils, du Village des Aulnaies, a épousé, mardi dernier, Mlle Céline Hamel, du même endroit. L'heureux couple est parti en voyage de noces aux États-Unis. Nos meilleurs souhaits.

MM. David Bernhard, Auguste Caron, et Honoré Bélangier, ont été unanimement élus conseillers le 13 courant, en remplacement de MM. Alfred Gagnon, L. M. Grenier et M. Ouellet dont le terme d'office était expiré.

Notre élection ou plutôt l'orgie politique, qui durait depuis huit jours, est terminée. M. Carbonneau est officiellement déclaré élu député de l'Islet par trente voix de majorité.

Trente mille piastres, pour une majorité de trente ! Le chiffre adopté par Judas. Trois ministres, un sénateur, et cinquante-huit cabaleurs étrangers tant avocats députés que contracteurs, sans compter toute la horde de cabaleurs locaux, ont inondé le comté d'argent et de whisky.

On a si bien compris toute la honte d'une pareille victoire qu'on n'a pas osé la célébrer. C'est la lutte de cent hommes contre un enfant désarmé, et on a failli se faire battre.

Du haut des chaires de notre comté on a pu entendre dimanche les curés de presque toutes les paroisses, dénoncer la satire nale politique dont nous venons d'être témoins.

Jusqu'aujourd'hui nous avions cru que l'argent et le whisky étaient les seuls arguments d'une faction aux abois, et qu'il n'y avait que la ressource d'en proportionner la quantité aux besoins d'une cause perdue d'avance par les moyens honnêtes, mais nous n'avions pas encore vu les bas fonds de la clique pourrie qui s'est abattue ici. Dans une paroisse du haut du comté, où la monnaie et les arguments liquides répandus à flots, ne parvenaient pas à convaincre les électeurs au gré des organisateurs, on a établi deux maisons de prostitution, où les électeurs récalcitraient aux arguments ordinaires étaient entraînés, et où des filles de joie parvenaient à consommer l'œuvre que l'argent et le whisky n'avaient pu accomplir.

Quels bons résultats espérer d'une élection, ou une partie de l'électorat n'a donné son suffrage, qu'une fois ivre de whisky et de luxure !

Que penser d'une administration, dont les dignitaires violent aussi cyniquement, les lois du pays qu'ils sont chargés de gouverner ?

De nos yeux nous avons vu dans certains polls, une simple couverte séparer le bureau de votation de l'endroit où l'on invitait les gens à boire à même un baril de whisky, sous la surveillance souvent, d'un homme de profession ou d'un citadin en vue.

Une défaite dans des conditions pareilles grandit ceux qui l'ont subie, tandis qu'elle fait monter le rouge au front des vainqueurs qui sont encore susceptibles d'un peu de décence.

Nombre de libéraux honnêtes n'ont pu s'empêcher de protester soit en paroles ou par leurs votes contre ces excès sans nom. Nous les en remercions, et nous les invitons à abandonner pour toujours la clique, qui vient de nous imposer par les moyens que l'on sait, un représentant à son image et à sa ressemblance.

Il faut cependant que cela finisse. Un décompte va avoir lieu incessamment, il sera suivi d'une contestation où les corrupteurs éhontés, qui sont venus débaucher notre population, seront assignés à comparaitre.

Nous félicitons le proposé aux signaux de la traverse St-Roch de ses succès. Après avoir promis son appui à M. Francœur cet employé public est prosterné devant le veau d'or de M. Carbonneau, et a mis à son service son influence et son appui. Il faut croire cependant que sa popularité ne compte guère, car malgré tout son travail M. Carbonneau a perdu quarante voix dans chacune des paroisses de St-Roch et de Ste-Louise.

C'est ainsi qu'on connaît les hommes.

L'ISLET
Le 21 du courant, un joli mariage a été célébré dans notre paroisse, M. Georges Moreau, fils de M. N. Moreau, cultivateur conduisait à l'autel Mlle Rose Hudon, fille de M. J. B. Hudon, marchand. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révérend M. Charles Bacon, curé de notre paroisse. La partie mu-

sicale a été magnifiquement rendue par le chœur des Enfants de Marie qui ont fait entendre plusieurs morceaux de choix. "De la Reine des cieux" duo chanté d'une manière ravissante par Melles A. M. Lemieux et M. A. Michaud. A l'offertoire, le chœur a chanté La Charité, de Rossini; solo, Miles M. A. Michaud et A. M. Lemieux. La fleur du jardin, solo par Mlle C. Lemieux et M. E. Poitras leurs voix sympathiques ont su nous charmer.

La collecte a été faite par deux gentilles fillettes, Miles Marie Leclerc & B. Dion, qui se sont fort bien acquittées de cette tâche. A la sortie, Marche triomphale, par Mlle A. Casgrain, directrice du chant.

Après la messe tous les invités se sont rendus chez le père de la mariée où était servi un somptueux déjeuner.

Messieurs Th. Guimont, A. Bernier et E. Guimont étaient de passage ici, dimanche dernier.

Mlle A. M. Lemieux est allée faire une promenade d'une huitaine de jours à Fraserville, chez sa sœur, Madame A. Viel.

M. Arthur Boucher, employé au Mountain Hill, de Québec, est venu passer quelques jours dans sa famille.

Mlle A. St-Hilaire, de St-Romuald, est en visite chez son beau-frère M. Bonaventure Pelletier.

M. Philéas Sirois est allé passer quelques jours dans la Beauce.

SAINTE-CYRILLE
A une assemblée des contribuables tenue dans la salle du conseil, le 13 courant, ont été élus conseillers : MM. Alfred Lord, Ferdinand Guimont, et Nazaire Thibault, en remplacement de MM. Pierre Guimont, Alfred Allaire et Zotique Lamarre.

L'élection du maire sera faite à la prochaine séance du conseil.

A une assemblée des directeurs et actionnaires de la Fabrique de Beurre No. 2 de St-Cyrille, tenue dans la salle du conseil le 7 janvier courant ont été élus directeurs pour la présente année : MM. Michel Coulombe, Zéphirin St Hilaire, Nazaire Thibault, Barthélémy Cloutier, Ferdinand Guimont et Joseph Carlos.

Président, M. Gédéon Pelletier, réélu.
Vice-Président, M. Prime Cloutier, réélu.
Sec-Trés. et gérant, M. Irénée Lord, réélu.

Le 1er janvier, M. Joseph Normand a été élu marguillier en remplacement de M. Charles Caouette, sortant de charge. Nos félicitations.

Melle Belzémire Marier, de St. Roch des Aulnaies, était en promenade la semaine dernière chez son oncle M. Damase Marier.

M. Joseph Lord, fils, offre en vente sa propriété consistant en une superbe maison, grange etc, et une magnifique boutique de forgeron avec outillage complet, y compris un bon moulin à vent pouvant faire fonctionner un planer, une scie à ruban, tour pour le fer, etc, etc, ainsi qu'un très grand emplacement. Le tout est en très bon ordre. Cette résidence présente un avantage particulier ; elle est située près de l'Eglise, du bureau de poste, de l'école et des magasins. Conditions faciles. Pour plus amples informations s'adresser à Joseph Lord, fils.

M. Fortunat Lord, étudiant au collège de l'Islet était de passage dans sa famille la semaine dernière.

NAISSANCES
Madame Adolphe Fortin, une fille qui a reçu au baptême, le 11 Janvier 1902, les noms de Marie-Rosalie, Parrain et marraine, M. et Mme Noël Caron.

Madame Ferdinand Bélangier, un fils qui a reçu au baptême le 13 janvier, les noms de Joseph George, Parrain et marraine, M. et Mme Athanas Morin.

Madame Hypolite Richard, un fils qui a reçu au baptême, le 15 janvier, les noms de Félix-Roméo, Parrain et marraine M. et Mme Joseph Lord, fils, "BRUNO".

SAINTE JEAN Port-Joli
Naissance.—En cette paroisse, le 15 du courant, l'épouse de M. Antoine Zotique Deschenes, embotilleur, un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Maurice-Abram, Parrain et marraine : M. Abram Caron cultivateur, grand-oncle de l'enfant, et Mme Caron.

Décès.—Est décédé en cette paroisse, Jean-Louis Onellet, veuf de Dame Priscille Duval, à l'âge de 77 ans et 2 mois. Les funérailles ont eu lieu mardi, le 21 du courant, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Nos condoléances à la famille.

CAP ST-IGNACE
Le 19 courant avait lieu chez M. Jos. J. Guimont, une magni-

fique soirée de tous les officiers actifs de la C. M. B. A., ainsi que tous ceux sortant de charge à l'occasion de son élévation à la Présidence de notre Succursale. Près de 50 personnes prenaient part à cette fête, il va sans dire que comme d'habitude toute la famille de M. Guimont a été de plus aimables et que de leur côté, tous les invités ont fait grandement honneur aux mets couverts de fleurs et de drapeaux qui comblaient les deux tables.

Il y a eu plusieurs santé de proposées, entre autre celle du héros du jour à laquelle M. Guimont a répondu d'une manière des plus heureuse.

Je me fais l'écho de tous les heureux invités en remerciant M. Guimont de la belle soirée qu'il nous a donnée de passer.

Le 3 janvier courant, Mme Capt. O. C. Bernier, du SS. Douro, un fils qui a reçu au baptême les noms de Louis Cyrille Robert, c'est son onzième enfant et il n'y a que pendant les mois d'août et de septembre que la capitaine ne compte pas de naissance dans sa famille.

Un grand nombre d'amis et admirateurs du Révd. M. Dupont sont allés lui faire visite au collège Ste-Anne, jeudi soir.

Le Révd. M. Sirois était en promenade dans la Beauce au commencement de la semaine.

M. Elzéar Normand, pilote, de l'Islet a acheté la propriété de M. Eustache Fortin sur la rue Jacob et ce dernier a fait l'acquisition de la propriété de M. Zéphirin Guimont, boulanger, sur la même rue où M. Joseph Fortin va continuer à servir les pratiques de M. Guimont.

BRUTUS.
HORRIBLE DYSPEPSIE
Madame Ferdinand Laplante, d'Hébertville, (Lac Saint-Jean), recourt au Vin des Carmes et est grandement soulagée.

Le certificat qui suit a été adressé à M. A.-R. Hudon, de la station d'Hébertville, (Lac Saint-Jean), voyageur de la maison A. Toussaint & Cie., de Québec.

Hébertville, 10 Nov., 1900.
Mon cher Monsieur,
Je suis heureuse de vous témoigner ma reconnaissance pour m'avoir fait connaître le Vin des Carmes. Les trois bouteilles que j'ai ordonnées m'ont grandement soulagée de l'horrible dyspepsie dont j'ai souffert pendant de longues années. Je me fais un devoir de recommander le Vin des Carmes à tous mes amis, parce que, avant de faire usage de ce vin merveilleux, j'avais essayé plusieurs médecines qui ne m'ont donné aucune satisfaction. Continuez votre bienfaisante propagande en faveur du Vin des Carmes, et vous rendrez un immense service à une foule de malades qui vous remercieront comme moi.

Veillez me croire,
Votre bien dévouée,
DAME FERDINAND LAPLANTE.

NOTES LOCALES
A une séance spéciale du conseil de Ville, tenue samedi dernier, M. Maurice Rousseau, avocat, a été élu maire de Montmagny, en remplacement de M. le capitaine Elzéar Boulanger, par une majorité de deux voix. On s'explique facilement que cela ait pu n'être pas très agréable à l'ex-maire, mais enfin, il aurait fait preuve d'esprit en ne manifestant pas son mécontentement d'une manière aussi incongrue.

Melle Marie Gagnon, de Trois-Pistoles, est en promenade chez les Dames Hébert et Hamel.

La cause de la Corporation de Montmagny contre les propriétaires de l'aqueduc est définitivement fixée à lundi prochain, le 27 courant.

Monsieur Jos. Ed. Caron, de Sainte-Louise, était de passage à Montmagny, mardi, au sujet des procédures pour obtenir le décompte des bulletins dans la dernière élection de l'Islet. L'Honorable juge Pelletier fixera un des jours de la semaine prochaine pour procéder au décompte.

A vendre chez Delle Talbot, rue Ste-Julie : Pommade pour la poussée et la croissance des cheveux.

Mardi dernier, M. Wilfrid Proulx, fils de M. Charles Thomas, cultivateur, de Saint-Thomas, conduisait à l'autel Melle Rosalie Côté, fille de feu M. Hubert Côté, aussi de cette paroisse.

Le lendemain, avait lieu le mariage de M. Hermas Boulet, de Saint-François avec Melle Marie-Louise Nicole, fille de feu M. Louis Nicole, de Saint-Thomas.

Nos meilleurs souhaits de bonheur aux deux nouveaux couples.

M. Elzéar Collin, qui était à l'emploi de M. William Gama-che, est décédé presque subitement jeudi de la semaine dernière, d'une maladie de cœur dont il souffrait depuis quelques années. Ses funérailles ont eu lieu lundi, à 10 heures. Elles ont été très imposantes par la beauté et la multiplicité des décors funèbres, et par l'affluence considérable de personnes venues pour rendre un dernier hommage au défunt. Nous offrons nos sincères sympathies aux parents de M. Collin.

Le feu a causé des dommages au montant d'une trentaine de piastres chez M. Georges Fournier, du bas de la paroisse, la semaine dernière. M. Fournier fait partie de la société de secours Mutuelle contre le feu de la paroisse de Saint-Thomas, et il sera indemnisé sans délai par cette compagnie des dommages qu'il vient de subir.

M. Amédée Côté a un grand assortiment de lunettes de toutes sortes.

Il est probable qu'une équipe de Montmagny se rendra à Québec pendant les fêtes du carnaval, pour soutenir une lutte de souque à la corde (tug of war) contre une équipe de voyageurs de commerce. Le succès que nous concitoyens ont remporté l'été dernier, lors de la visite de M. le capitaine Price et des militaires qu'il commandait, nous fait espérer qu'ils sortiront encore victorieux de la joute en perspective.

Monsieur, Madame et Melle Soucy, ainsi que M. et Madame William Lacombe, de la Rivière du Loup, et Melle Fortin, de St-Alexandre, étaient en promenade chez Monsieur J. N. R. Lespérance, dimanche dernier.

M. Emile Côté, gérant de la Beurrerie No. 2 a de magnifiques dinde à vendre. C'est une bonne occasion pour ceux qui désiraient s'en procurer.

Etaient de passage à Montmagny, mardi : MM. Gandias Bernier et Emilien Bernier, de l'île aux Oies, et MM. Joseph Roy, Charles et François Roy, de l'île aux Grues.

Dimanche, après les vêpres, il y a eu assemblée des membres de la Cour Saint-Thomas des Forestiers Catholiques.

L'élection des officiers a donné le résultat suivant :
Député Haut Chef Ranger, J. C. Laislis.
Chef Ranger, A. E. Michon.
Vice Chef Ranger, Alphon. Boulé.
Chaplain, Révd. V. O. Marois.
Secrétaire-Financier, Alphonse Laberge.
Secrétaire-Archiviste, Napoléon Bélangier.
Trésorier, J. N. R. Lespérance.
Médecin, J. G. Paradis.
Conducteurs, Isaie Bélangier et Joseph Bélangier.
Sentinelles, Adélard Gamache et Joseph Fournier.

Syndics, Eugène Laberge, Elzéar Goudeau et Louis Romuald Normand.

A cette occasion, M. le curé Marois, chaplain, a fait un magnifique discours en faveur de l'ordre.

M. Charles Cloutier de l'Islet, était en promenade mercredi dernier chez M. le capitaine Alfred Couillard.

CANADA Cour Supérieure Province de Québec District de Montmagny No. 338. Octave Sénéchal, de la paroisse de Sainte Louise, cultivateur,

vs. DEMANDEUR François Xavier Gastonguay, cultivateur de Sainte-Louise, maintenant aux Etats-Unis.

vs. DÉFENDEUR Jules Fortin, cultivateur de la paroisse de l'Islet, Tiers Saisi. Il est ordonné au Défendeur de comparaitre dans le mois.

Roy & BEAUBIEN, P.C.S. 2 fs.

CANADA COUR DE Province de Québec District de Montmagny SIEG'ANT A MONTMAGNY No. 1282.—Henri Simard, médecin, de la paroisse de St Jean Port-Joli,

vs. DEMANDEUR Dame Veuve J. Bte. Laprise, atrefois de la paroisse de St. Jean Port Joli, et maintenant de lieux inconnus,

vs. DÉFENDERESSE. Il est ordonné à la défenderesse de comparaitre dans le mois.

Montmagny, 17 janvier, 1902. Roy & BEAUBIEN, G.C.C.M. PELLETIER & SMITH, Procès. Demandeur. 2 fs.

A PROPOS DU DRAME DE M. L. O. DAVID

Un duel qui aurait été homérique s'il n'avait pas raté

Où l'on voit qu'un froid sibérien peut influencer sur les cerveaux en ébullition comme sur les carabines

Les Enfiés

Non, assurément, M. L. O. David, l'auteur du "Drapeau de Carillon" que l'on a passé avec tant de zèle que on en a fait la critique, ne se serait jamais douté de celle-là.

Et, s'il n'a pas le chair de poule, quand il apprendra qu'un "patriote" "francophone" a fait cause avec "l'Union de sang", c'est qu'il est entrainé d'instinct contre les émotifs.

Une édition de sang, nous disons bien — peu importe aux amateurs de sensation qu'il s'agit d'un sang applati ou qu'il filtre soigneusement sous la paupière filée — le fait brutal n'en existe pas moins, et nous l'allons relater.

Un soir donc trois amis, un employé civil bien connu, un rentier et un journaliste devaient tranquillement au coin du feu, quand la conversation s'engagea sur les mérites du drame de M. L. O. David "Le Drapeau de Carillon".

Chacun des interlocuteurs, naturellement, se croyait meilleur juge que les deux autres, y voyait des choses que les autres n'y découvriraient point. La discussion s'en vint... et une parole malheureuse tomba, sanglante insulte, dans le feu du débat à l'adresse de l'un des discutants.

On se sépara, la rage au cœur, se jurant in petto le tir vengance de l'insulte, malgré les tentatives de conciliation du tiers personnage, le journaliste — ces gens-là restent toujours m'écouter la censure et le chon.

Ce qu'il descendit de songes troublants, de désirs vengeurs, c'est tout-à-fait sur les oreilles des deux adversaires, seuls les héros de l'aventure, contrainct nous le révélons; la situation cependant n'avait pas amené le calme dans les esprits, car on se foudroya mutuellement d'un regard méprisant, lorsqu'on se trouva le lendemain à table d'hôte.

Les plans de résistance avaient à peine servi le souper, que se causèrent quelques coups de canif et l'on s'aperçut que l'on se regardait l'un l'autre, les yeux brillants, comme de simples marmites.

Le rentier qui dit avoir du sang de preux dans les veines bondit soudain de son siège et foudroyant du regard l'employé civil, lui dit avec un beau geste théâtral "L'insulte doit se laver dans le sang, je n'en ai pas, mais si vous ne le faites pas, moi, j'attendrai cinq minutes, et surtout ne me fais pas attendre, car je ne veux pas geler, et, quittant la table, il sortit.

L'insulté était solennel. La pendule au mur sembla accélérer ses langoureux tic-tacs. A quel il se causèrent quelques choses d'écouventables ? Eh bien, oui !

L'employé civil qui ne se souciait pas de laisser refroidir son diner — c'est très mauvais pour la digestion — pas plus qu'il ne tenait sans doute à se faire geler, ou qui pie est, peut-être attaper une dégoûtée sur les Benjamins, cru plus sage de livrer bataille aux plaques plus sans défense.

Pendant ce temps, le pauvre diable, les mains enfoncées dans les poches de son Morning coat, grelottait ferme en face des canons qui allongeaient leurs gueules noires vers l'horizon.

Pendant cinq longues minutes, la bise mordante vint déposer ses baisers glacés sur sa musculature frissonnante.

Les quebequois affaillés qui par un froid de 100 longèrent en courant-journal les remparts de notre ville, se doutent-ils seulement que ce personnage campé là, stoïque, dans un simple appareil civil, attendait un quelconque employé civil pour laver sa injure dans son sang, hôte, non en d'autre fois.

Toutefois est que les cinq minutes n'étaient pas écoulées que le froid sibérien avait produit sur ce cerveau en ébullition le même effet que sur les carabines Les Enfiés de notre milieu que le froid détraque.

Par là pour accomplir une action d'honneur il dut remettre pistons et trappes, pendant que son adversaire avait passé tranquillement à l'abri des froidures, de la poire au fronton.

L'honneur était satisfait puisque l'offense avait été faite, quelque chose, il avait attrapé un rhume de cerveau carabiné détraquant.

On partit le 6 emps à Québec de ce duel manqué qui est aujourd'hui le secret de polichinelle — se-elle.

La scène se laisse rien à désirer sous le rapport de la morale.

Le pont de Québec
Une équipe d'hommes sont actuellement occupés au prochain saison que l'on construit à Chaudière et qui doit servir pour la construction du pont de Québec. Le nombre d'ouvriers sera porté à 150, cette semaine.

Les travaux seront vigoureusement poussés afin que le caisson puisse être mis en position de bonne heure, le printemps prochain.

Chasse heureuse
M. George Mitchell de Québec a tué un magnifique caribou dans les bois près de Ste-Anne.

Chemin de fer électrique
On dit que M. Lane qui devait construire un chemin de fer électrique de Trois-Rivières à Shawinigan a transmis ses privilèges au Syndicat Belge de Shawinigan qui doit se mettre à l'œuvre immédiatement. Le prix de passage de Trois-Rivières à Shawinigan par la nouvelle voie sera de 25 cents.

Le danger des boites de conserve
Il y a quelques semaines, Mme John Dresseur épouse du richemont du collège St-François de l'Islet, s'est infortunée une blessure à la main en ouvrant une boîte de conserves. L'empoisonnement du sang ne tarda pas à se manifester et la malheureuse fut transportée à l'hôpital Victoria, à Montréal, où elle est morte.

Gibier et poisson
Une réunion des membres de l'Association protectrice du gibier et de la faune de la province de Québec doit avoir lieu au Clûteau Fontenay, le 25 courant à 8 heures p. m.

Pris de voile
Mlle Anna Gingras, fille de M. J. H. Gingras juge de paix, de la paroisse de Ste-Julie de Somerset, a dit adieu au monde pour cause, chez les Soeurs de la Charité (Ste's Grise), à Ottawa; M. le Gingras ne compte que dix neuf printemps.

Malade
M. M. B. Lowell, député du comté de St-Augustin au Parlement de Québec, est sérieusement malade depuis quelques semaines. Sa condition inspire des craintes à sa famille et à ses amis. M. Lowell se fait traiter par un spécialiste de Portland, Me.

Insp. ctur.
M. Moisan a été nommé par le gouvernement inspecteur de la rive sud du St-Laurent pour tout ce qui concerne les accidents de personnes.

C'est sous ses soins que dorénavant les personnes noyées ou mortes accidentellement devront être transportés à la morgue.

Provinces de Québec

District de Montmagny

COUR DE CIRCUIT

District de Montmagny

No. 1275.—La Corporation de Notre-Dame du Rosaire, corps politique et incorporé en municipalité, ayant son principal établissement au bureau d'affaires en l'endroit appelé Notre-Dame du Rosaire,
DEMANDERESSE.
vs.
Raoul Renaud, employé civil de la cité de Québec, Edmond Renaud, Léonce Renaud et Joseph Renaud ci-devant de la Province de Québec et de la ville de Montmagny, maintenant d'endroits inconnus,
DÉFENDEURS
Il est ordonné aux Défendeurs Edmond Renaud, Léonce Renaud et Joseph Renaud, de comparaitre dans le mois.
Montmagny, le 4 janvier 1902.
(Signé)
ROY & BEAUBIEN P.C.S.M.

LE TELEPHONE

— A —
LONGUE DISTANCE

est le moyen de communication par excellence. Il facilite la négociation des affaires en peu de temps. Le département des contrats donnera les informations voulues.

LA CIE DE TELEPHONE BELL DU CANADA. HOTEL J. C. B.

PRES DE LA STATION Montmagny.

Joseph Lachapelle, prop.

Boissons de première qualité, et repas servis à toute heure.

Confort de chez soi.

Une belle propriété A VENDRE

Monsieur H. H. Robertson offre en vente sa magnifique propriété située à Saint-Thomas, près des limites de la ville de Montmagny. Elle comprend une grande maison en brique, un hangar et autres dépendances, ainsi qu'un très grand emplacement dont la plus grande partie est déjà convertie en un superbe jardin.

Le tout est en très bon ordre. Cette jolie résidence présente un avantage tout particulier, vu sa proximité de la ville et des usines considérables que la nouvelle compagnie de pulpe construit près du bassin.

Conditions faciles. Pour plus amples informations S'adresser à H. H. ROBERTSON, Saint-Thomas.

J. M. D. GENDRON TAILLEUR, Cap St-Ignace.

P. C. LACASSE

OPTICIEN GRADUÉ

42, RUE DE LA FABRIQUE

QUEBEC

Lunettes pour toutes les vues et de tous les prix. Examen gratuit. Pour choix des lunettes par procédés nouveaux et infaillibles. Salon privé pour examen des lunettes.

Réparation de Montres, Horloges et Bijoux

Horloges à prix exorbitamment bas.

EDMOND LAFLAMME

OUVRIER-CHARPENTI R,

Rue du Dépôt, Montmagny.

Arrivé récemment des Etats-Unis, il demeure maintenant chez son père, M. Jean-Baptiste Laflamme, et sa boutique est installée dans la nouvelle bâtisse qu'il vient de construire sur le terrain voisin de la propriété de son père.

M. Laflamme fera toutes sortes d'ouvrages en bois, et toutes espèces de réparations. Il sera prêt à recevoir les commandes le 15 novembre, et il invite ses nombreuses connaissances et le public en général à lui accorder leur patronage.

J. G. FOURNIER, Marchand-Epicier, Rue St-Paul, Montmagny.

Grand réduction pendant un mois sur la vaisselle, les épicerie, la fleur, etc. Bonbons de puis 5 cts en montant. Tabac à des prix très réduits.

Avantage - -

- - exceptionnel

POUR LES MOIS D'AUTOMNE

P.000 DE STOCK GENERAL

SACRIFIE DE 25 à 30 pour cent

En bas de sa valeur

Voulant changer ma méthode d'affaire à l'hiver, j'ai décidé de faire cette Grande Vente à sacrifice afin d'écouler mon stock général de Marchandises Sèches:

Hayes faites, Chaussures, Epicerie, Farine, Son et Poisson.

Il faut que tout soit vendu sans réserve pour le 1er décembre.

J'invite donc toutes mes pratiques et le public en général à venir faire leurs achats dès l'ouverture de cette grande vente s'ils veulent bénéficier des sacrifices énormes qui seront faits afin d'écouler ce stock.

F. JOS. MORIN

RUE DU DEPOT. MONTMAGNY

AVIS

Est donné que trois mois à compter de la date de la première publication du présent avis, les directeurs de "La Société de la Ferme Modèle du comté de Montmagny" donneront l'avis requis par la loi, au Prototaire de la Cour Supérieure du district de Montmagny pour la dissolution de la dite société.

Que toutes